

- La vie communale p2
- Informations pratiques p5
- La vie des écoles p6
- La vie associative p7

Bulletin d'informations

Février 2021 - n°2



INFOS & INSCRIPTIONS
06 40 05 45 42



Spécial ORIENTATION
Mercredis 27/01 et 17/02
14h - 16h

ET SI JE PASSAIS MON BAF ?
Vendredi 26/02 - 10h - 17h
(prévoir son pique-nique)



ATELIERS de Février
3 QUAI ROBERT ALBA - 29100 CHATEAULIN

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

POUR LUTTER CONTRE

L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



— Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épidémiologique
— Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

PARTICULIERS DÉTENTEURS D'OISEAUX

Face au risque sanitaire élevé vis-à-vis de l'influenza aviaire,
mettez vos animaux à l'abri des oiseaux sauvages



Enfermez vos volailles ou
installez un filet de protection



Déclarez vos animaux à la mairie
du lieu de détention



SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE
CONSERVEZ LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTÉGEANT
ET CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE
EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS



Pour annoncer un événement, publier un article, une affiche ou une petite annonce dans l'Echo de St Hubert, pensez à envoyer vos textes et images avant le 5 du mois précédent la parution.

Exemple : pour parution en mars
date limite d'envoi : pour le 5 février



Numéros d'urgence :

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
TOUTES URGENCES	112
(numéro prioritaire fonctionne avec les fixes et mobiles)	
SMS OU FAX	114
(pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)	

Mairie

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 02 98 73 54 34 - Fax : 02 98 73 62 87

Email : mairie.de.cast@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-cast.com

Agence Postale

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h

Tél. 02 98 73 54 06

« L'Echo de St Hubert » est également téléchargeable en couleur sur le site Internet.



LA VIE COMMUNALE



Consultation jeunesse Cast



La campagne d'affichage pour la consultation des jeunes de 12 à 17 ans n'a pas eu le succès escompté.

Très peu de bulletins ont été déposés dans l'urne mise à disposition à la mairie. Pourtant, afin d'améliorer l'existant, afin de pouvoir mettre en place des actions et/ou des structures adaptées aux besoins de la jeunesse au sein de la commune, il est nécessaire de pouvoir recueillir leurs avis et souhaits.

Aussi, l'équipe municipale en charge de l'enfance et jeunesse, ira très prochainement à la rencontre des jeunes Castois pour échanger avec eux et ainsi être en mesure de réaliser des projets qui leur correspondent.



Etat Civil 2020

Naissances 2020 : 14

TREANTON Owen le 2 janvier 2020 à QUIMPER
 PÉRON Isaure le 27 janvier 2020 à QUIMPER
 LE GALL TURCOT Capucine le 27 février 2020 à QUIMPER
 GUÉVEL Adeline le 28 mars 2020 à QUIMPER
 QUÉMÉNER Nino le 10 mai 2020 à QUIMPER
 CALVEZ Héloïse le 1er juillet 2020 à QUIMPER
 DECOTTIGNIES Lya le 9 juillet 2020 à QUIMPER
 SCORDIA Gabin le 6 septembre 2020 à QUIMPER
 COSTAOUËC Mattéo le 16 septembre 2020 à QUIMPER
 ALANOU Ioena le 11 octobre 2020 à QUIMPER
 BERTHOU Rita le 25 octobre 2020 à QUIMPER
 MEUNIER Anastasia le 23 décembre 2020 à BREST

Seules les naissances dont les familles ont accepté la publication apparaissent dans la liste

Mariages 2020 : 1

GOUYEN Valérianne et RENÉ Jordan le 14 février

Décès 2020 : 11

BERNARD Marie, Céline, épouse RIOU décédée le 4 janvier 2020 à QUIMPER
 RAMONET Daniel, François décédé le 9 janvier 2020 à BREST
 HUA Claude veuve GORLIEZ décédée le 1er juin 2020 à DOUARNENEZ
 THOMAS Marie-Thérèse, épouse LOSSY décédée le 11 juin 2020 à PONT-L'ABBE
 SUIGNARD Marie Claire, épouse MEVELLEC décédée 30 juin 2020 à QUIMPER

CORNIC Geneviève, épouse YOUINOU décédée le 12 juillet 2020 à DOUARNENEZ

PHILIPPE Jeanne épouse PROVOST décédée le 6 août 2020 à DOUARNENEZ

LE ROUX Marie Thérèse, veuve GORGÉ décédée le 24 août 2020 à CAST

CORNIC Corentin décédé le 15 octobre 2020 à CAST
 MAUGUEN Léa, veuve BIZIEN décédée le 19 octobre 2020 à DOUARNENEZ

MARCHALOT Jeannine, veuve DERRIEN décédée le 23 décembre 2020 à PLOMODIERN



Vœux du Maire

Retrouvez la vidéo des vœux du maire sur la page d'accueil du site de la commune : <https://mairie-cast.com>

C'est avec un grand plaisir que je veux vous exprimer et vous adresser mes vœux, en mon nom, au nom du conseil municipal et du personnel communal, dans un contexte particulier, certes, mais très sincèrement et très chaleureusement à vous tous et à ceux qui vous sont chers.

L'année 2020 qui vient de s'achever marquera l'histoire de notre pays et de l'humanité toute entière.

Qui aurait pu imaginer il y a un an que nous allions vivre cette crise sanitaire qui a bouleversé notre quotidien ?

Qui aurait pu imaginer que nous ne serions plus autorisés à nous rendre au café, au restaurant pour partager un repas en famille, entre amis ? Que nous ne serions plus autorisés à nous embrasser ? A nous parler sans masque ? A sortir sans être autorisés ?

Qui aurait imaginé que nous allions vivre une crise économique aussi forte qui impacte bon nombre d'entreprises ? Qui aurait imaginé que nous aurions vécu une crise sociale de cette ampleur ? Personne.

L'époque des vœux est normalement une période qui nous permet de nous retrouver, de nous rencontrer. L'épidémie du Covid en a décidé autrement.

Et pourtant, la convivialité est essentiel de première nécessité pour l'Humain.

Il nous faudra désormais nous adapter à ce Covid 19 et vivre avec, dans une société fragilisée.

Un autre évènement de 2020 marquera également nos mémoires pour longtemps, c'est l'inacceptable atteinte au cœur de la République qu'est l'Education Nationale : c'est l'assassinat de Samuel PATY, enseignant.

2020 était également une année d'élections municipales. C'est donc une équipe quelque peu remaniée qui m'accompagne et, malgré les difficultés, pour poursuivre les actions avec optimisme et détermination dans un contexte anxiogène où l'Etat fait peser de nombreuses responsabilités sur les élus locaux. Les conditions sanitaires n'ont pas permis aux nombreux bénévoles et membres de la vie associative de

Cast la tenue d'animations et la pratique des différentes disciplines. Je mesure leur déception et leur frustration. Pour autant, je veux saluer et remercier le dynamique CCAS d'avoir organisé la distribution du couscous à nos anciens, pour leur apporter un peu de chaleur humaine suite à l'annulation à 2 reprises du repas annuel.

Alors que nous réserve 2021 ?

L'incertitude liée à la crise sanitaire nous incite à la prudence. Pour autant, les projets sur les rails sont maintenus et iront à leur terme.

Dès la semaine prochaine, une entreprise de terrassement interviendra sur le chantier de voirie du lotissement de Polusson où, dès la fin du 1er semestre, 29 lots seront disponibles à la vente.

Des travaux de mise en accessibilité ont démarré dans les sanitaires de la grande salle municipale, où une réflexion est en cours pour rénover le système de chauffage devenu obsolète.

Les travaux de l'annexe du presbytère vont également démarrer par le désamiantage dans les semaines qui viennent.

Les discussions avec un bailleur social continuent quant à l'évolution du presbytère et une réflexion sur le devenir des espaces verts de ce même presbytère devrait aboutir à un véritable jardin municipal en plein centre-bourg.

Les travaux d'entretien de la voirie communale restent une priorité à laquelle près de 150 000 € de budget sont consacrés. Parmi les réalisations de 2020 on peut compter la réfection de la VC3 de Pors Richard à Pendellerc'h ainsi que Touz Banel et le Hinguer suite à la remise en état du réseau d'eau que nous avons réalisé avant le passage de cette compétence à la communauté de communes.

Des travaux de sécurité devaient également être réalisés au niveau de la carrière du Hinguer en partenariat avec l'exploitant.

La sécurité routière est une préoccupation permanente de la municipalité sur l'ensemble du territoire.

A noter également le don par la famille de Madame Annick HENAFF d'une parcelle de terrain rue Gradlon. Une réflexion sera menée par la municipalité sur son devenir. Aménagement de sécurité, jardin partagé sont des idées déjà envisagées.

Le devenir du commerce est également une priorité du Conseil Municipal.

Tous les projets ne sont possibles que grâce à l'engagement dont les agents de la commune ont fait preuve, encore plus en 2020. Un engagement sans faille au service de la commune et des habitants. Malgré les conditions et le contexte difficile, nous avons pu compter sur les agents de l'épicerie, les agents des services scolaires et de l'enfance, les agents des services de la mairie et les agents techniques. En notre nom à tous, je veux les remercier chaleureusement.

Je veux également saluer les professionnels de santé

que nous avons la chance d'avoir dans notre commune. Leur travail est, ô combien, important et précieux dans cette période anxiogène pour les uns et les autres. Une pensée également pour nos commerçants.

En cette période qui paraît si incertaine, je voudrais avoir une note positive et mettre à l'honneur deux jeunes de la commune qui ont brillé en 2020 dans des exercices différents.

Dans le domaine sportif, Yoan PERENNES, 20 ans, sportif accompli comme ses parents, licencié au Vélo Club de Châteaulin, le 11 octobre, a remporté brillamment une course cycliste sur le très difficile circuit de Plounevez-Quintin en D1-D2 et est monté sur la plus haute marche du podium. Bravo Yoan !

Dans le domaine professionnel, Gurvan BRELIVET, 16 ans, a, le 14 décembre, terminé 2ème dans la sélection départementale du concours de meilleur apprenti en charcutier-traiteur et a donc, très logiquement, représenté le Finistère au concours régional à Vannes où il a fini 5ème. Bravo Gurvan !

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui ont été confrontés à la maladie, qui ont perdu un proche, à celles et ceux qui sont dans une situation de précarité, à celles et ceux qui sont isolés. A la jeunesse castoise, comment vivre ses 20 ans dans ce contexte.

Je vous présente à nouveau tous mes vœux de bonheur, de santé et de retrouvailles. Que nous puissions revivre en toute liberté, sans contrainte et de manière apaisée.

BLOAVEZ MAD !

● Recensement militaire

Depuis 1999, tous les jeunes français (filles et garçons) ont l'obligation légale de se faire recenser à la mairie de leur domicile, dans les **3 mois suivant leur 16ème anniversaire**. Il leur suffit de se présenter en mairie, muni de leur carte d'identité et de leur livret de famille. Dans les mois suivants, les jeunes sont convoqués pour accomplir une Journée Défense et Citoyenneté.

● Epicerie communale : gagnants de la tombola de Noël

Naomie Kérivel, Cast ;	Danielle Rognant, Plomodiern ;
François Poedras, Cast ;	Véronique Feunteun, Cast ;
Corentin Quinquis, Cast ;	Pascal Schmitt, Cast ;
Odette Thépaut, Cast ;	Béatrice René, Cast ;
Jeanne Capitaine, Cast ;	Evelyne Bothorel, Cast ;
Hélène Bothorel, Cast ;	Georges Blouët, Cast ;
Annie Coïc, Cast ;	Dominique Bernard, Cast ;
Pierre-Jean Pérenez, Cast ;	Jean-Claude Duru, Cast ;
Florence Laudén, Quéménéven ;	Isabelle Morvan, Cast ;
Jeanne-Marie Morvan, Cast ;	Jean Le Mat, Cast.
Damien Lucas, Cast ;	

Vigilance grippe aviaire



Devant la recrudescence de cas d'**influenza aviaire** hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que **détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale**, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- **confiner vos volailles** ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- **exercer une surveillance quotidienne** de vos animaux.

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

— **protéger votre stock d'aliments** des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles;

— **éviter tout contact direct** entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

— **ne pas vous rendre dans un autre élevage** de volailles sans précaution particulière ;

— **protéger et entreposer la litière neuve à l'abri** de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;

— **réaliser un nettoyage régulier des bâtiments** et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Commerces et professionnels

Horaires susceptibles d'être modifiés en fonction des directives gouvernementales liées à la crise sanitaire.

La liste des artisans, commerçants, producteurs, entreprises de services et professionnels de santé est disponible en **mairie** ou sur notre site Internet **www.mairie-cast.com**

Horaires du **Docteur SABLON, médecin généraliste**.

Tél : 09.86.44.17.29 (*consultations sur rendez-vous uniquement*) : lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et de 15h30 à 19h. Fermé le jeudi. Samedi matin de 9h à 12h

Horaires du **Docteur LOBJEOIS, médecin généraliste**.

Tél. 09.81.84.19.68.

Prise de rendez-vous sur doctolib.fr ou par téléphone.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h 20 et de 14 h à 18 h 40. Fermé le mardi. Samedi matin de 9 h à 12 h.

Permanence Cabinet Infirmier - Maison médicale

Mardi - vendredi de 7h30 à 8h30 : 02.98.73.58.78

Csaba Kincses, masseur kinésithérapeute : 06.45.43.56.79

Pharmacie Niquet (02.98.73.56.06)

Ouvert du lundi au vendredi 9 h - 12 h et 14 h - 19 h ; le samedi 9 h - 12 h www.pharmacie-niquet.fr

Marchés, place St Hubert :

Les mardis, de 9h à 12h : marché alimentaire (volailles, fruits-légumes, légumes bio, viande)

Les Paniers Castois : légumes bio, paniers à 8 €, 11 €, 15 €

Tous les vendredis de 18h à 19h.

Contact : Patricia au 06.47.60.35.43 ; Frédéric au 02.98.73.67.07 ; Maurice au 06.81.89.51.99.

Herbes et compagnie

Légumes bio et plantes aromatiques et médicinales (tisanes, sirops, huile, aromates...)

Vente à la ferme le samedi de 10h à 12h30. Au marché le mardi matin.

Contact: Maelenn Lastennet 06.62.42.96.76

Un chien dans le marais : alimentation et accessoires pour chiens et chats. www.unchiendanslemarais.com

Contact : Tél. 06.18.83.14.74

Ferme de Lamharo Vend colis de porc (\pm 7 kg) à 10€/kg : Animaux élevés sur paille, nourris à base d'aliments sans OGM et enrichis en graine de lin.

- Vend steaks hachés : lot de 16 (2 kg pour 24€) ou lot de 8 (1 kg/13€)

- Vend colis de viande bovine (\pm 11 kg) à 12€50/kg : Animaux élevés entièrement à l'herbe. Tout est emballé sous vide. Possibilité de livraison à domicile.

Contact : Bruno HASCOET au 06 08 25 45 13 ou lafermedelamharo@orange.fr

Nouveau : Institut de beauté mobile Elixir des Sens : vente de produits et soins ; tous les jeudis sur la place de Hubert de 9h45 à 19h30.

Contact : rendez-vous, renseignements par téléphone, au 06.58.69.38.45

Les caves de Saint-Gildas : ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15 h à 19h30 ; le dimanche matin de 10 h à 12h30.
Tél. 02.98.73.54.65

EVEN AGRI

Bricolage, Jardinage, Alimentation animale, Elevage, Matériaux - Magasin ouvert à tous.

Horaires :

du lundi au vendredi : 8h30-12h 13h30-17h
et le samedi matin 9h-12h

Epicierie communale - dépôt de pain

5 rue Kreisker - tél. 02.98.73.55.73

Nouveaux horaires

Lundi : Fermé (dépôt de pain au Coup de Tabac)

Mardi, Mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 7h-12h30 et 16h-18h

Dimanche : 7h - 12h

Renseignements au 02.98.73.55.73

Le relais Saint Gildas

Paëlla le jeudi soir à emporter - 10 € la part ; à commander jusqu'à mercredi. Sangria maison 3€ le verre et toujours des pizzas du dimanche soir au jeudi soir. Tél. 02.98.73.54.76

Salon de coiffure

Retrouvez le salon de coiffure de Cast sur facebook : page « LS Coiffure CAST ».

Contact : tél. 02.98.73.54.62

LA BEL'VERTE, maraîcher bio à CAST, vente de légumes bio à la ferme samedi de 15h à 18h au Lieu-dit Croas Lahinec. *Vous pouvez composer votre panier à l'avance jusqu'au jeudi midi en appelant Daphney au : 06.20.45.85.66.*



INFORMATIONS PRATIQUES

Depuis janvier 2020, la compétence eau a été transférée à la communauté de communes.

EAU POTABLE

Veolia : 09 69 32 35 29 (24 h sur 24)

Plateforme internet : https://www.service.eau.veolia.fr/home/nous_contacter.html

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

SAUR : service clientèle 02 77 62 40 09 (lundi-vendredi 8 h-18 h)

Dépannage et urgences (24 h / 24) : 02 77 62 40 09

Plateforme internet : www.saurclient.fr

Info Jeunes



Atelier Spécial « Orientation » - mercredi 17 février de

14h à 16h : un atelier pour apprendre à mieux se connaître pour mieux s'orienter et faire ses choix après la 3ème, la Seconde ou la Terminale.

« Et si je passais le BAF ? » - vendredi 26 février de 10h à

17h : une journée dans la peau d'un.e animateur.trice et toutes les infos à connaître pour passer son BAF ! En partenariat avec l'Espace Jeunes.

Infos et inscription (places limitées) au 06.40.05.45.42 ou 02.98.86.13.11.

FB/Messenger : Info Jeunes Châteaulin Pleyben Porzay
Instagram : Info Jeunes Châteaulin

Service déchets - CCPCP

Déchetteries : en raison du couvre-feu, les horaires de fermeture des déchetteries est fixé à 17 h 15, jusqu'à nouvel ordre. Horaires complets à consulter sur le site ccpcp.bzh

Collecte des déchets : pour éviter que les déchets recyclables soient dispersés, en cas renversement des bacs jaunes les jours de grand vent, la CCPCP propose à ses habitants l'installation d'un élastique (un par foyer) qui permettra de maintenir le couvercle du bac fermé. L'élastique et son kit d'installation : 4 €, frais d'envoi inclus. Kit à commander sur : www.ccpcp.bzh ; formulaire à renvoyer par mail ou par courrier.

Rappel :

Déposer les déchets recyclables en vrac dans le bac jaune (les sacs au sol ne sont pas ramassés). Les bacs sont à sortir le mardi soir, veille de la collecte, la poignée tournée vers la route.

Les masques, gants et blouses à usage unique sont **proscrits** du bac jaune. Ils doivent être **emballés en sac** et placés dans **le bac à couvercle vert**.

Dans le cas contraire, les bacs ne seront pas ramassés pour non-respect des consignes de tri.

● Annonces

- **Nounou expérimentée**, je suis à votre disposition pour garder votre enfant dans un cadre familial et accueillant. Eveil, jeux et jardin à volonté !
Pour tout renseignement vous pouvez me contacter au 02.22.12.47.84 ou steph.2006@live.fr
- **Assistante maternelle agréée** (7 ans d'expérience), maison avec jardin proche de deux écoles, dispose de place pour accueillir votre enfant. Diverses formations dont : initiation au langage des signes, CAP petite enfance, éducation bienveillante et secourisme. Je propose des activités selon l'âge et l'éveil de l'enfant.
Contact : 06.75.36.08.44
- **Assistante maternelle agréée** à CAST, maman de 2 enfants. Je dispose d'une maison spacieuse avec jardin et de tout le matériel nécessaire au bien être de votre enfant. Dynamique, attentive et organisée, je respecte le rythme de chacun. Je propose des activités manuelles et de découverte adaptées à l'âge. Balade et jeux extérieurs sont au programme lorsque le temps le permet. N'hésitez pas à me contacter au 06.29.92.55.47
- **Assistante agréée** (23 ans d'expérience) dispose de 2 places pour garder enfants à temps complet. Disponible tout de suite. Titulaire d'un CAP petite enfance et d'un Certificat Prévention et Secourisme (CPS). Maison avec Jardin. Promenade, éveil, jeux et activité diverses suivant l'âge de votre enfant.
Contact : 06.45.74.56.82 ou 09.66.87.61.94
- **Service à domicile** : Line (17 ans d'expérience) ménage, courses ; grand ménage occasionnel. Règlement CESU.
Contact : 06.20.48.43.33
- Besoin d'un baby-sitter ? Pensez au fichier du PIJ !
Contact : 02 98 86 13 11 / 06 40 05 45 42
pij@polysonnance.org
- **Enseignante** de nationalité allemande donne cours allemand tous niveaux.
Contact : 02.98.16.06.46
- **Vends** : terrain constructible de 1442 m² situé chemin de Pen ar Vur, à Cast. Certificat d'urbanisme opérationnel établi. Prix : 25€ le m².
Contact : 06.16.13.69.30 ou 06.24.91.80.96
- **Vends** : bois de chauffage 180 € la corde À venir chercher sur place.
Contact : 07.84.45.18.50
- **Vends** : bois de chauffage 200 € / corde, livré ; 30-40 cm .
Contact : 06.81.89.51.99
- **Vends** : vélo enfant jaune et noir, 20 pouces, très bon état ; marque Fast Ride. 70 €
Contact : 06.72.44.45.62



LA VIE DES ECOLES



ALSH - cantine

« Galettes des rois à la cantine de l'école privée .Nos deux rois du jour Nino et Tymothe ont choisi leurs reines Sylvie et Servane. »



« Galette des rois à la cantine de l'école publique : les rois et reines couronnés ! »



« Le mercredi de l'épiphanie, tous les enfants du centre de loisirs ont pu apprécier la galette des rois offerte par la mairie. »



« Au centre de loisirs, la cantine a vu la fève trouver sa reine et son roi ! »

● Ecole publique

Des livres offerts à l'école

Il y a quelques semaines, dans le cadre de leur formation, des élèves gendarmes sont venus déposer à l'école des livres pour les différentes classes. Malheureusement, vu les protocoles sanitaires, la rencontre initialement prévue avec les élèves gendarmes n'a pas pu avoir lieu.

Les élèves de l'école publique tiennent à remercier chaleureusement les élèves de l'école de Gendarmerie de leur avoir offert de si nombreux livres pour enrichir les bibliothèques des classes !



Noël à l'école

Cette année, le père Noël n'a pas pu venir directement à la rencontre des élèves. Mais pour autant, il ne les a pas oubliés ! A leur arrivée le vendredi 18 décembre, ils ont pu découvrir de nombreux cadeaux déposés au pied des sapins de l'école : livres, jeux de société, enceinte nomade, conteuse d'histoire, matériel de motricité, échasses, véhicules pour la cour... Toutes les classes ont été bien gâtées ! Les enfants ont ensuite pu partager un goûter dans leur classe.



Piscine

La semaine dernière, les élèves de GS/CP et de CE1/CE2 ont eu enfin le plaisir de découvrir la nouvelle piscine communautaire de Châteaulin. Ils bénéficient cette année d'un cycle de 10 séances de natation scolaire pour se familiariser avec le milieu aquatique et apprendre peu à peu à s'y déplacer en autonomie. Pour cela, ils sont encadrés de leurs enseignantes, d'un maître-nageur et de parents.

● Ecole notre Dame

Un don de jouets pour Les Restos du Cœur

Durant la 2ème période de classe, les élèves de CE/CM ont travaillé sur un projet solidaire. Afin de concrétiser ce projet, les élèves ont choisi d'organiser une collecte de jouets pour l'association des Restos du Cœur. C'est avec une grande implication que l'ensemble de l'école a participé cette collecte.

Mardi 15 décembre, à l'occasion de la journée sans carter, deux membres de l'association des Restos du Cœur de Châteaulin sont venus récupérer la collecte de jouets. Ce projet a permis à chacun de s'impliquer et s'investir dans une action solidaire, tournée vers les autres.

Une période en musique

Pour cette troisième période, nous débutons un projet axé sur la musique. Mardi 12 janvier, deux professeurs de l'école de Musique de Châteaulin sont intervenus dans les deux classes de l'école. Les enfants ont découvert la trompette et les percussions.

Chaque intervenant a fait découvrir son instrument de musique en expliquant ses caractéristiques et une petite représentation a été donnée à chacun des groupes. Tous se sont montrés intéressés face à cette découverte musicale.

Jeudi 28 janvier prochain, deux autres professeurs viendront présenter le violon et le trombone.



Le bulletin communal étant finalisé mi-janvier, nous ne savons pas encore quelles seront les directives et les éventuelles restrictions concernant la pratique des activités collectives (ex. : randonnée en groupe) au moment de sa parution.

Pour connaître la réglementation en vigueur concernant ce type d'activité, se conformer au site internet du gouvernement :

www.gouvernement.fr

● Cours de danse Dany de Almeida

Pour connaître les conditions de reprise des cours, si les mesures gouvernementales l'autorisent, contacter Dany de Almeida.

Renseignements auprès de Dany de Almeida :
06.79.77.17.15

● Groupes de marche

CIRCUITS DE RANDONNEES

Départ à 14 heures du parking des anciens combattants au bourg de CAST

Si on a l'autorisation gouvernementale avant le 20 janvier 2021 sinon, nous démarrerons le 26 janvier.

MARDI 9 février 2021

Circuit du Névet: 6kms/6,5kms

Départ du parking du bois du Névet à Locronan

Balisage: aucun

Difficulté: aucune

MARDI 16 février 2021

Circuit des écureuils à St-Nic : 8 kms

Départ du parking du parking habituel près de l'ancienne gare

Balisage: jaune

Difficulté: montées

MARDI 23 février 2021

Circuit de la petite gare à Châteaulin: 6 kms3

Départ du parking de la petite gare vers Port Launay. Monter vers Lezabannec, traverser la route de Pleyben, rejoindre l'allée verte et rue Ty Carré. Prendre le chemin près de la salle de sport de St Louis, passer derrière Intermarché, remonter rue Coatigrac'h, et rue du Lycée, passer l'ancien champ de foire et prendre la venelle pour descendre vers la petite gare

Balisage: aucun

Difficulté: aucune

MARDI 2 mars 2021

Circuit de Plomodiern vers St Sula : 6 kms/6kms5

Départ du parking St-Yves

Balisage: aucun

Difficulté: aucune

● Comité d'animation

Les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

2020 a été une année sans animation, à part l'expo photo et le concours de masques lors des fêtes communales, qui, on peut le dire, ont tourné au ralenti malgré la participation de quelques stands et manèges.

Du jamais vu depuis des décennies, mais qui va certainement rester dans nos mémoires. Le bout du tunnel est-il en vue, grâce à la vaccination ?

Gardons espoir de retrouver nos proches et nos amis dans des conditions normales, ainsi qu'une vie sociale qui nous a tant manquée en 2020. Il nous faudra sans doute encore patienter et être prudents avant de retrouver toutes nos activités.

Pour sa part, le comité d'animation a programmé les mêmes animations que les années précédentes, mais qu'il faudra actualiser au fur et à mesure des consignes sanitaires. La chasse à l'œuf le lundi de Pâques (5 avril) serait la première si tout va bien.

Nous vous souhaitons une année 2021 pleine d'espoir et de bonheur.

● Bibliothèque

BIBLIOTHEQUE JEANNE LAURENT

Le site en ligne de la bibliothèque liste tout le catalogue. Les nouveautés apparaissent sur un onglet spécifique.. Ce site est accessible à tout le monde de chez soi

L'adresse est : <http://www.bibliotheque-cast.fr>

Le catalogue est consultable par tous, pas besoin d'être adhérent à la bibliothèque ou de s'inscrire sur le site.

Pour pouvoir réserver un livre sur le site ou faire des suggestions d'achat de livres aux bibliothécaires, il faut s'inscrire dans la colonne de gauche.

Identifiant : No inscrit sur la carte.

Mot de passe : jour et mois de naissance. exp : 0408 .

La date de naissance doit avoir été enregistrée correctement sur microbib (notre logiciel), sinon, il convient de faire corriger à la bibliothèque.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi de 10h à 12h

Jeudi de 18h à 19h (horaire à confirmer en fonction de l'évolution des mesures gouvernementales liées à la situation sanitaire)

Samedi de 10h à 12h